



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

éducation nationale : fonctionnement

Question écrite n° 94053

Texte de la question

M. Jean-Claude Bouchet attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche concernant la tenue d'un colloque organisé par la franc-maçonnerie et l'éducation nationale le 2 avril 2016. Pour son colloque sur la jeunesse qui se tiendra à Paris le 2 avril 2016, la Grande loge peut compter sur la présence de la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. On est en droit de s'interroger sur le fait que cet évènement est placé sous le parrainage et le haut patronage du ministère, avec son logo bien en évidence en tête d'affiche entouré de celui de la Grande loge de France ainsi que celui de la Grande loge féminine de France qui coorganisent cette manifestation. Il souhaite que des informations lui soient apportées concernant les raisons d'un tel soutien du ministère vis-à-vis de cet évènement ainsi que les motivations de son implication à l'égard de la franc-maçonnerie.

Texte de la réponse

Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche n'a pas apporté son parrainage à la Grande loge de France ou à la Grande loge féminine de France et n'est pas coorganisateur du colloque évoqué.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Bouchet](#)

Circonscription : Vaucluse (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94053

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [15 mars 2016](#), page 2115

Réponse publiée au JO le : [12 avril 2016](#), page 3150